

CRÉER SON ENTREPRISE

Réussir sa création d'entreprise commence bien avant l'immatriculation ; ce parcours apporte des outils opérationnels pour préparer et conduire à bien son projet d'entrepreneuriat.

La formation collective - ou individuelle - permet d'approfondir certains points avec le formateur expert et les autres participants tout en s'entraînant sur les techniques et méthodes éprouvées. Notre plus ? 2h de coaching individuel inclus dans votre formule.

Le formateur assure également un accompagnement individualisé. À tout moment, formateur et participant(s) peuvent échanger.

Objectif de la formation :

- Évaluer la faisabilité et la viabilité de son projet de création d'entreprise.
- Appréhender les problématiques financières et comptables.
- Définir la structure juridique la plus appropriée à son activité
- Acquérir les bases fondamentales pour créer et démarrer
- S'affirmer dans les situations difficiles

Modalités :

Public: Toute personne ayant un projet de création d'entreprise
Situation de handicap: Accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis: Avoir un projet entrepreneurial
Niveau: Fondamentaux / bases
Support: Power Point, vidéo et documents papiers, bureau virtuel (NOTION)
Financement: CPF, Pôle Emploi et/ou financement personnel

CONTENU DE LA FORMATION :

1ère PARTIE - Créer son activité

1. Évaluer son projet
Vérifier la faisabilité de son projet
2. L'étude de marché
Connaître son environnement
Savoir où et comment récupérer les informations
3. Préparer son activité
Déterminer les différentes étapes du processus de création
Définir une stratégie marketing et commerciale de prospection
4. Le ciblage de la clientèle
Comprendre la méthodologie du ciblage

2ème PARTIE - Le cadre juridique

1. Connaître les statuts
Comprendre les enjeux pour le dirigeant et la société
Définir son régime fiscal

- 5 questions possibles à des experts (RH, Expert comptable, webmaster...)
- Une formation opérationnelle qui alterne étude de cas, apports théoriques et échanges
- Une formation personnalisée : le consultant accompagne le participant dans l'identification des actions de progrès immédiates pour lui-même et pour son entreprise

3ème PARTIE - Le Business Plan

1. La gestion comptable de son entreprise
Comprendre et connaître les différents outils
Connaître la logique financière de son entreprise
2. Le financement de son projet
Planifier sa stratégie commerciale et marketing
Connaître les organismes d'aide au financement
3. Cas pratique
Élaborer son plan de prévision de trésorerie sur Excel

4ème PARTIE - Le lancement

1. Planification des actions
2. Préparer sa prospection
3 outils de prospection commerciale
Préparer son pitch
3. Créer ses outils
4. Cas pratique de présentation orale (évaluation)

5ème PARTIE - Coaching individuel

METHODES, OUTILS ET RESSOURCES :

Outils et méthodes :

- Echanges individuels entre le stagiaire et le formateur
- Etude de cas, apports théoriques
- Echange entre créateurs d'entreprise
- Echange possible avec des experts (RH, Marketing, Webmaster...)
- Tableau excel pour créer un prévisionnel
- Remise d'un certificat

Moyens :

- Consultant certifié en gestionnaire de PME/PMI
- Mobilisation des équipes du centre de formation de l'accompagnement à la création d'entreprise et un réseau de professionnels (avocat, expert comptable, banque ...)
- Moyens matériels : salle de formation équipée et un espace de ressources, bureau virtuel (NOTION) avec espace ressources accessible jusqu'à 3 mois après la formation (ou à distance sur Zoom)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION :

Durant la formation sur la création d'entreprise, une évaluation de mi-parcours est réalisée sous la forme du Business Model Canvas.

Un oral de présentation d'une partie du dossier constitue l'évaluation finale de la formation.

A la fin de la formation sur la création d'entreprise, nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimées (en fin de formation et à 3 mois)

DÉLAI D'ACCÈS :

Toute demande de prestation s'accompagne d'un devis précisant le montant de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation.

Le devis est transmis par email, par le biais du site Internet moncompteformation.gouv.fr ou la plateforme Pôle Emploi (AIE).

Après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, la formation pourra démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires pour les financements CPF.

TARIFS ET DURÉE* :

Création d'entreprise - Individuel (20h) ([lien cpf](#)) 2.000,00€TTC
6 rendez-vous de 3 heures + 2h de coaching

Création d'entreprise - Collectif (30h) ([lien cpf](#)) 1.800,00€TTC
7 rendez-vous de 4 heures + 2h de coaching individuel

Création d'entreprise - Individuel (30h) ([lien cpf](#)) 2200,00€TTC
15 rendez-vous de 2 heures (pour les micro entreprises)

**Le choix du programme se fait en fonction de vos objectifs et de vos préférences en terme d'accompagnement*

LIEU ET DATE :

Lieu en présensiel : à préciser lors du devis.
ou distanciel

Les dates seront précisées sur le devis envoyé au préalable